



CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU N°2 Séance du 20 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 20 février 2024 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, 5 rue des sources, sous la présidence de Monsieur Denis MAILLER, le Maire.

Présents :

Denis MAILLER, Sylvain POITOUT, Anita SAUTIER, Stéphanie LERONDEAU, Fabien CARD, Agnès ENGEL, Arthur BECKER, Laurent CAPDEVIELLE, Yann SPINNLER.

Absents avant donné pouvoir :

Marjorie RIMBAULT donne pouvoir à Anita SAUTIER.

Nathalie BERLAND donne pouvoir à Fabien CARD.

Cyril HATEM donne pouvoir à Denis MAILLER.

Absents excusés :

Jocélyne MANENTI

Hubert LOUIS

Anne DUFOULON.

Secrétaire de séance :

Fabien CARD.

Ordre du jour :

1. Convention tripartite concernant l'éviction de la SCEA du Roncenet des parcelles communes avec Monsieur Davoine (parcelles jointes à l'annexe de la convention proposée).
2. Proposition d'achat des parcelles (annexe de la convention proposée).
3. Convention concernant la mise à disposition de la conseillère numérique de la communauté de communes Norge et Tille.
4. Renouvellement Convention des services départementaux.
5. Demande d'autorisation de subventions pour la création d'un second plateau surélevé rue des Méraudes.

Divers :

- Recours P.L.U.
- Arrivée de la future secrétaire de mairie.
- Point bio déchets.
- Point mobilité.
- Evènements.

Convention Tripartite concernant l'éviction de la SCEA du Roncenet des parcelles communes avec Monsieur Davoine

Monsieur le Maire explique qu'il s'agit de parcelles des zones 1AUE et 1 AUC représentant : 20 997 mètres carrés. Ces parcelles étant exploitées par la SCEA du Roncenet, il y a lieu de prendre en compte l'indemnité d'éviction.

Monsieur le Maire demande l'autorisation au conseil municipal de lui permettre de signer ce montant d'éviction pour un montant maximal de 10 060,00 euros mais souhaite le revoir à la baisse.

Yann Spinnler demande des explications plus détaillées, Monsieur le Maire précise qu'aucun projet n'est prévu à ce jour. L'intérêt aujourd'hui est de récupérer le terrain à un tarif préférentiel.

Décision du Conseil Municipal :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, autorise le Maire à signer la convention tripartite avec une indemnité d'éviction maximale de 10 060,00 euros.

Vote pour :11.

Vote contre :1 Yann Spinnler.

Abstention : 0.

Proposition d'achat des parcelles

Monsieur le Maire propose d'acquérir les parcelles des zones 1 AUE et 1 AUC représentant : 20 997 mètres carrés. Concernant ces parcelles de la SCEA du Roncenet, il existe une possibilité de les obtenir pour un montant de 2 euros du M2.

Ces zones étant destinées à l'activité commerciale et artisanale.

Décision du Conseil Municipal :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, autorise le Maire à acheter les parcelles citées en annexe.

Vote pour :11.

Vote contre :1 Yann Spinnler.

Abstention : 0

Convention concernant la mise à disposition de la conseillère numérique de la communauté de communes Norge et Tille

Suite au départ du précédent conseiller numérique, Monsieur le Maire explique qu'il convient de renouveler la convention de mise à disposition.

La remplaçante est en poste depuis janvier 2024.

Pour notre commune, elle sera présente désormais chaque mardi de 16h30 à 17h30 et sur rendez-vous à la communauté de commune Norge et Tille.

Décision du Conseil Municipal :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur Le Maire à signer la convention de mise à disposition de la conseillère numérique.

Vote pour :12.

Vote contre :0.

Abstention : 0.

Renouvellement de la convention avec les services départementaux

Monsieur le Maire explique :

La convention de mise à disposition des matériels étant arrivée à terme, il convient de la renouveler pour 2 ans.

Décision du Conseil Municipal :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur Le Maire à signer la convention de mise à disposition des services départementaux.

Vote pour :12.

Vote contre :0.

Abstention : 0.

Autorisation de demandes de subventions concernant la mise en place d'un plateau surélevé au niveau du chemin des Naizoirs.

Monsieur le Maire explique la volonté commune avec Brétigny concernant la création d'un second plateau surélevé voie Romaine au niveau du chemin des Naizoirs. (coût partagé avec Brétigny de moitié, soit 5 920.00 euros à charge de chaque commune).

La demande de subvention représente un montant de 50% des travaux, soit 2 960.00 euros.

Décision du Conseil Municipal :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur Le Maire à faire une demande de subventions concernant la création d'un second plateau voie Romaine.

Vote pour :12.

Vote contre :0.

Abstention : 0.

INFORMATIONS DIVERSES

○ Recours P.L.U :

La famille Lespine/Allouis a fait un recours concernant deux parcelles leur appartenant rue du château d'eau et classées en zone A. Le SCoT ayant refusé toute extension de zone constructible à usage d'habitation, le recours a peu de chance d'aboutir. Un rendez-vous avec l'avocat a eu lieu la semaine dernière avec Monsieur le Maire.

○ Secrétaire de mairie :

Suite au départ de Guenaëlle Vanhove, secrétaire de mairie actuelle, le Maire a procédé au recrutement d'une nouvelle secrétaire de mairie. Madame Gil Audrey prendra ses fonctions le 15 mai 2024.

○ Point bio déchets :

La distribution des composteurs a débuté, les cadences ralentissent.
Une solution pour les biodéchets collectifs est en cours d'élaboration.

○ Point mobilité :

Un diagnostic est prévu en mars prochain.
La mobilité douce : l'axe Norges- Saint Julien est en cours de réflexion concernant des voies cyclables.

○ Boulanger :

Arrivée du boulanger de Messigny chaque matin de 11h00 à 13h00 en remplacement de la machine à pain qui a été retirée en février par le boulanger de Saint-Julien.
Une présence sera également assurée chaque vendredi sur le marché de Norges.

○ Evènements :

- 12 mars 2024 : Conseil école maternelle.
- 14 mars 2024 : Conseil école primaire.
- 16 mars 2024 matin : « J'aime la nature propre », organisation de nettoyage de la nature par la maison de la chasse, rendez-vous à 9h00 devant la mairie de Norges.
- 23 mars 2024 : Norges animation propose une choucroute, inscription possible jusqu'au 20 mars 2024.
- Octobre 2024 : Semaine bleue réitérée (semaine qui met en avant nos aînés). Il sera également proposé des animations autour de la sécurité routière.

FIN DU CONSEIL MUNICIPAL :

21h45

Le Maire
Denis MAILLER